

norme française

NF P 67-103-2

Avril 1993

Référence **DTU 57.1**

Planchers surélevés (à libre accès)

Éléments constitutifs — Exécution

Partie 2 : Cahier des clauses spéciales

E : Raised access floor (free access) — Constituent components — Execution — Part 2 : Specification for special clauses

D : Doppelboden (freizugängliche) — Bestandteile — Ausführung — Teil 2 : Spezielle Spezifikationen

Norme française homologuée par décision du Directeur Général de l'afnor le 5 mars 1993 pour prendre effet le 5 avril 1993.

correspondance À la date de publication de la présente norme, il n'existe pas de norme ou de projet de norme européenne ou internationale sur le sujet.

analyse La présente norme a pour objet de définir les clauses administratives spéciales aux travaux de mise en œuvre des planchers surélevés faisant l'objet de la norme NF P 67-103-1 (référence DTU 57.1) cahier des clauses techniques.

descripteurs Thésaurus International Technique : bâtiment, plancher, élément, cahier des charges, mise en œuvre.

modifications

corrections

éditée et diffusée par l'association française de normalisation (afnor), tour europe cedex 7 92049 paris la défense — tél. : (1) 42 91 55 55
diffusée par le CSTB 4, av. du recteur-poincaré 75782 paris cedex 16 — tél. : (1) 40 50 28 28

Planchers surélevés

BNTEC

Membres de la commission de normalisation

Président : M VERSINO

Secrétariat : M THUT — BNTEC

M	BADAIRE	WANNER ISOFI
M	BALCON	SOCOTEC
M	BELBENOIT	COMEY PLANCHERS
M	BONHOMME	CETEN APAVE INTERNATIONAL
M	CALLUS	DENCO
M	COUDERC	DONN FRANCE
M	DE LADONCHAMPS	SYNDICAT DES PANNEAUX A BASE DE BOIS
M	DELAUNAY	ENTREPRISE DELAUNAY
M	ISNARD	CTBA
M	JACQMIN	ENTREPRISE JACQMIN
M	JOGNA	UNECB
M	JOUNOT	AFNOR
M	LAPEYRE	CEP
M	MEISSER	LASA
MME	MUYLAERT	UNEP
M	RAYNAUD	CEBTP
M	VERSINO	GAMMA INDUSTRIES
M	VOLPATTI	STEEL SYSTEMES

Sommaire

	Page
1 Domaine d'application	4
2 Référence normative	4
3 Consistance des travaux	4
3.1 Travaux dus par l'entrepreneur	4
3.2 Travaux non prévus	4
3.3 Exécution des travaux non prévus	4
4 Coordination des travaux	5
4.1 Informations à donner par l'entrepreneur	5
4.2 Défaut d'informations reçues par l'entrepreneur	5
4.3 Acceptation par l'entrepreneur	5
4.4 Interventions non prévues sur les ouvrages	5
4.5 Réseaux	5
5 Bibliographie	5
Annexe A (informative) Mémento pour la rédaction des documents particuliers d'un marché	6